

ASSOCIATION SYNDICALE CORREGE CAMARGUE MAJOR

RAPPORT MORAL ET FINANCIER DE L'EXERCICE 2010

A - RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2010

Nous poursuivons sur l'exercice 2010 notre politique de réhabilitation des ouvrages et des actifs que nous avons engagé depuis 2006.

En effet, sur 2010 nous avons réalisé 33 881.75€ de travaux sur les pompes dont la réparation sur un moteur du rotor et bobine, prestation réalisée par Apim Métal pour 11 380.00€ et la remise en état de bon fonctionnement de la pompe Rateau pour un coût respectif de 1640.00€ et 10 861.75€.

Sur cette période, nous avons aussi procédé au remboursement en capital de 44 198.13€ concernant les emprunts de notre structure dont les frais financiers se sont montés à 6829.34€

Certaines dépenses structurelles de 2010 restent stables par rapport à 2009 avec une cotisation du Syndicat Mixte de gestion de 27475.00€ pour 27 278.72€ en 2009, celui ci assurant les prestations administratives, comptables, financières et juridiques.

Les frais de personnel restent stables à 54 732.17€ pour 54876.17€ en 2009.

La dotation aux amortissements pour la dépréciation des actifs a augmenté sensiblement passant de 17208.11€ en 2009 à 20 244.78€ et suit la logique des investissements réalisés.

Il s'avère que les frais variables enregistrent sur le poste entretien des voies et réseaux une dépense de 1552.06€ dont une reprise de berges pour 1050.00€ soit un montant inférieur à 2009 mais la prestation de l'entreprise pour le débroussaillage effectuée sur 2010 a été réglée sur 2011 pour 6500,00€ en HT. Nous rappelons que la pelle CASE acquise précédemment continue à être rentabilisée par son utilisation à profiler les berges dans les secteurs sensibles.

En effet, nous obtenons sur les deux derniers exercices une dépense moyenne de 41 575.39€ ce qui tends à démontrer que ce poste reste primordial pour assainir nos terres mais nos systèmes de pompes restent anciens donc des coûts plus élevés d'autant que notre dépense énergétique va croissant et est passée de 2009 à 2010 de 97765.68€ à 100584.61€ soit 44% de notre rôle actuel de 226275.21€.

Nous continuons à percevoir des produits annexes comme les participations de la commune (Grand Gallégués et Roquemaure pour 1 473,00€ et 3500,00€) ainsi que la prestation de gardiennage sur la Sigoulette pour 4000,00€ ce qui nous alloue un revenu complémentaire de 9000,00€ qui conforte nos recettes qui sont ainsi diversifiées en attendant que l'étude sur le projet des AS traite de l'ensemble des recettes et dépenses structurelles et fonctionnelles.

Les augmentations successives ont été nécessaires pour maintenir notre fonds de roulement monétaire et pour pouvoir payer l'électricité, honorer nos emprunts, assurer le renouvellement des biens, réparer les lieux dégradés etc.

En cette fin d'année, le projet de l'étude et de l'état des lieux des associations syndicales d'assainissement en Camargue est toujours en cours (fin phase II et phase III).

Conclusion

Nous devons rester vigilants sur le niveau de dépenses globales afin de maintenir notre trésorerie de façon linéaire et étalée sur l'exercice en cours.

B - RAPPORT FINANCIER DE L' EXERCICE 2010

1 - Trésorerie

Notre niveau de liquidités en cette fin d'année 2010 reste trop faible avec un niveau plus bas qu'en 2009 à savoir 19 224.74€ en 2010 pour 56 125.17 € en 2009 soit la moitié moins que 2009 et loin des 106 422.67€ de 2008 ce qui montre notre fragilité financière et justifie les augmentations du rôle opérées depuis 2 ans. Afin de maintenir la couverture de nos frais généraux, il nous faut calculer un montant de rôle au budget primitif qui anticipe sur le global dépensé sur l'année qui suit.

Le seuil critique de notre fonds de roulement financier de sécurité est de 30 000,00€ voire 40 000.00€, en dessous de ce seuil, la vigilance est la rigueur, ne plus engager de grosses dépenses et faciliter le paiement des coûts prioritaires tels que (EDF, salaires, charges sociales, impôts, prestataires). Notre trésorerie suit un cycle précis lié aux encaissements des cotisations et décaissements suivant l'émission du rôle mais les aléas de nos infrastructures, les événements type climatiques, la rapidité de paiement de nos adhérents font que toute budgétisation de type stratégique évolue en fonction de ces différents paramètres.

Face aux problèmes de pompes en 2009 dont la réparation a été reportée sur 2010 suite à l'obtention d'un prêt de 50 000,00€, malgré tous nos efforts pour ne impacter les cotisations, nous avons du prendre la décision de procéder à une augmentation conséquente du tarif du point soit 0.3819€ en 2009 pour passer à 0.4354€ sur 2010 et toujours dans un souci de maintenance de notre couverture financière, la cotisation du rôle 2011 a été fixée à 0.4876€.

Cet effort collectif nous permet d'assurer le bon fonctionnement de notre réseau d'assainissement et de couvrir les frais ciblés et les imprévus.

2 - En cours redevables

Le rôle ordinaire est de 271 728.21€ TTC, le solde des encours fin 2010 est de 38 188.97€ TTC soit un montant moindre qu'en 2009 suite aux différentes interventions de travail avec les pouvoirs publics (trésorerie et sous préfecture) afin

de recouvrer les sommes dues (Conservatoire du littoral et fondation du parc régional de Camargue et autres).

3 - Analyse du résultat comptable	année n	année n-1
Les dépenses réelles d'exploitation sont	de	258 776.78 €
260 124.78 €		
Les recettes réelles d'exploitation sont	de	235 876.60€
218 935.96 €		
La perte d'exploitation est donc	de	22 900.18 €
41 188.82 €		

La perte comptable réelle corrigée des éléments financiers, exceptionnels et des dotations aux amortissements nous donne une perte nette de 47 985.78€.

Le résultat comptable total de fonctionnement est ainsi ramené de 171 544.71€ en 2008 à 113 798.16€ en 2009 et à 65 812.38€ en 2010.

4 - Faits marquants

Sur 2010, le résultat accuse deux pertes successives qu'il faut freiner pour essayer de dégager plus de part d'autofinancement, les coûts d'investissement restent sous maîtrise mais les frais d'entretien et la dépense énergétique augmentent.